



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 00 - Fax : 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse

**info**  
Métall

Accès au site internet :

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com) ou [www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

#### ACCORD SALARIAL POUR L'AVENANT 2018 À LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA SIDÉRURGIE

Après trois séances de négociation qui se sont tenues les 1<sup>er</sup>, 9 et 22 février 2018, la Fédération FO Métaux, qui a été moteur dans ces discussions, est parvenue à un accord avec le GESIM portant sur la revalorisation :

- ⇒ des barèmes annuels garantis (BAG) de 1,48 % à 1,30 % pour les premiers coefficients, puis de 1,20 % du coefficient 215 au restant de la grille ;
- ⇒ et du montant de la prime de vacances qui est porté à 820 euros.

FO Métaux se félicite d'avoir pu trouver un accord, au regard des difficultés économiques que rencontrent certaines entreprises du secteur.

Paris, le 8 mars 2018

**Contact :**

Lionel BELLOTTI : Secrétaire Fédéral en charge du secteur de la sidérurgie, des forges et des fonderies.

Tél : 06.75.02.62.63